

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2023

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2023

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société «*»* pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2023, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 70.065.970, un actif net de D : 69.873.254 et un bénéfice de la période de D : 1.424.018.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société «*FIDELITY OBLIGATIONS SICAV* » comprenant le bilan au 30 Septembre 2023 ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 «*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité* ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société «*FIDELITY OBLIGATIONS SICAV* » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Septembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- Nous attirons l'attention sur la note 6 des états financiers, qui décrit le traitement opéré au titre des obligations émises en 2016 par la société SERVICOM qui connaît des difficultés financières. La SICAV a procédé au reclassement de la totalité de l'encours de ces obligations qui s'élève à D : 200.000, parmi les créances d'exploitation. Aussi, elle a suspendu la constatation des intérêts et a enregistré une dépréciation intégrale du principal.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 31 Octobre 2023

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUCHE

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2023

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
Portefeuille-titres	4	44 251 926	36 750 946	41 544 492
Obligations et valeurs assimilées		40 849 812	34 261 608	38 519 938
Titres OPCVM		3 402 114	2 489 338	3 024 554
Placements monétaires et disponibilités		24 356 809	21 638 451	21 521 312
Placements monétaires	5	17 918 134	10 753 762	10 012 314
Disponibilités		6 438 675	10 884 689	11 508 998
Créances d'exploitation	6	1 457 234	82 909	69 093
TOTAL ACTIF		70 065 970	58 472 306	63 134 897
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	186 253	119 367	136 258
Autres créditeurs divers	8	6 463	4 341	5 548
TOTAL PASSIF		192 716	123 708	141 806
ACTIF NET				
Capital	9	66 472 930	56 616 415	60 272 819
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieures		282	199	211
Sommes distribuables de l'exercice en cours		3 400 041	1 731 984	2 720 061
ACTIF NET		69 873 254	58 348 598	62 993 091
TOTAL PASSIF ET				
ACTIF NET		70 065 970	58 472 306	63 134 897

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2023</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2022</i>	<i>Année 2022</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	643 797	1 994 259	461 381	1 663 827	2 244 490
Revenus des obligations et valeurs assimilées		643 797	1 876 212	461 381	1 629 469	2 210 132
Revenus des titres OPCVM		-	118 047	-	34 358	34 358
Revenus des placements monétaires	11	153 701	465 695	46 796	127 952	186 821
Revenus des prises en pension		799 283	1 301 449	242 398	317 918	697 335
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 596 781	3 761 403	750 575	2 109 697	3 128 646
Charges de gestion des placements	12	(186 847)	(442 844)	(119 963)	(379 141)	(515 995)
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 409 934	3 318 559	630 612	1 730 556	2 612 651
Autres charges	13	(50 696)	(99 445)	(21 736)	(54 432)	(81 132)
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 359 238	3 219 114	608 876	1 676 124	2 531 519
Régularisation du résultat d'exploitation		(505 085)	180 927	(48 651)	55 860	188 542
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		854 153	3 400 041	560 225	1 731 984	2 720 061
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		505 085	(180 927)	48 651	(55 860)	(188 542)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		36 891	(86 287)	(879 457)	(854 307)	(825 086)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		27 889	132 276	956 876	1 065 002	1 090 653
RESULTAT DE LA PERIODE		1 424 018	3 265 103	686 295	1 886 819	2 797 086

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 01/07 au 30/09/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2023</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2022</i>	<i>Année 2022</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	1 424 018	3 265 103	686 295	1 886 819	2 797 086
Résultat d'exploitation	1 359 238	3 219 114	608 876	1 676 124	2 531 519
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	36 891	(86 287)	(879 457)	(854 307)	(825 086)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	27 889	132 276	956 876	1 065 002	1 090 653
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(2 400 272)	-	(2 140 356)	(2 140 356)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(8 577 329)	6 015 332	(5 412 135)	(796 133)	2 938 093
Souscriptions					
- Capital	114 378 520	263 922 891	32 425 675	130 271 634	181 687 202
- Régularisation des sommes non distribuables	(42 519)	(35 516)	106 713	239 309	469 655
- Régularisation des sommes distribuables	4 653 526	12 086 317	831 863	4 623 815	6 668 902
Rachats					
- Capital	(122 446 875)	(257 730 584)	(37 783 225)	(131 129 840)	(178 959 057)
- Régularisation des sommes non distribuables	38 663	(2 669)	(112 628)	(231 984)	(447 149)
- Régularisation des sommes distribuables	(5 158 645)	(12 225 108)	(880 533)	(4 569 067)	(6 481 460)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(7 153 311)	6 880 163	(4 725 840)	(1 049 670)	3 594 823
ACTIF NET					
En début de période	77 026 564	62 993 091	63 074 438	59 398 268	59 398 268
En fin de période	69 873 254	69 873 254	58 348 598	58 348 598	62 993 091
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	725 691	586 843	604 171	560 153	560 153
En fin de période	647 134	647 134	551 757	551 757	586 843
VALEUR LIQUIDATIVE	107,973	107,973	105,751	105,751	107,342
TAUX DE RENDEMENT	1,73%	4,91%	1,30%	3,33%	4,83%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 30 SEPTEMBRE 2023

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 mars 2002 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 25 Décembre 2001.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, FIDELITY OBLIGATIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est confiée à la société d'intermédiation en Bourse MAC-SA, le dépositaire étant AMEN BANK.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2023, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche BTA ouverte à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Opérations de pensions livrées

- *Titres mis en Pension*

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- *Titres reçus en Pension*

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2023 à D : 44.251.926 et se détaille ainsi :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2023	% Actif net
-	<u>Obligations et valeurs assimilées</u>		39 696 338	40 849 812	58,46%
	Obligation de sociétés		18 812 038	19 439 965	27,82%
	AB SUB23-2 7 ANS TMM+2.4% D	50 000	5 000 000	5 013 564	7,18%
TN0007780075	ABC TUNISIE 2020-1	176	14 673	14 824	0,02%
TN0007780075	ABC TUNISIE 2020-1	20	1 667	1 685	0,00%
TN0003600574	ATB SUB 2009 B1	5 000	50 000	50 836	0,07%
TN0003600582	ATB SUB 2009 B2	10 000	399 914	406 866	0,58%
TN0004700704	ATL 2017/1 CAT CTF 7.8%	5 000	100 000	103 408	0,15%
TN0004700704	ATL 2017/1 CAT CTF 7.8%	2 500	50 000	51 704	0,07%
TN0004700746	ATL 2017-2 C 7.95%	5 000	200 000	207 404	0,30%
TN0004700712	ATL SUB2017 TF 7.9%	15 000	600 000	636 360	0,91%
TNA4HARL4UU5	BH BANK SUB 2021-02 D TMM+2.9	13 500	1 350 000	1 459 844	2,09%
TN0001901065	BH SUB 2018-1 CC 8%	5 000	500 000	514 340	0,74%
TN0001901065	BH SUB 2018-1 CC 8%	5 000	500 000	514 340	0,74%
TN0001901073	BH SUB 2019-1 C A TF 10%	2 342	48 948	49 360	0,07%
TN0001901073	BH SUB 2019-1 C A TF 10%	12 658	253 160	263 621	0,38%
TN0001300607	BTE 2010 CB TF 5.85%	16 500	577 500	578 530	0,83%
TN0001300623	BTE 2011 B TF 6.25%	6 000	270 000	278 654	0,40%
TN0001300623	BTE 2011 B TF 6.25%	20 000	900 000	928 848	1,33%
TN0001300623	BTE 2011 B TF 6.25%	5 000	225 000	232 212	0,33%
TN0002601011	EO STB 2008/1	30 000	1 200 000	1 236 456	1,77%
TN0007310360	HL 2017-01 CAT B 7.85% .	500	10 000	10 401	0,01%
TN0007310410	HL 2017-2 7.85% B TF	1 500	30 000	30 427	0,04%
TN0007310444	HL 2017-3 8.25% B TF	2 500	100 000	104 484	0,15%
TN0007310493	HL 2018-2 TV TMM+3.5% A	4 870	99 390	103 059	0,15%
TN0007310493	HL 2018-2 TV TMM+3.5% A	8 000	163 200	169 572	0,24%
TN0007310493	HL 2018-2 TV TMM+3.5% A	2 130	43 452	45 149	0,06%
TN0007310535	HL 2020-2 TF 10.6% 5 ANS	19 000	1 143 534	1 228 429	1,76%

TN77U54Q5NV3	HL 2022-1 ATF 9.6.% 5 ANS	10 500	831 600	866 616	1,24%
TNL7VQZVHR54	HL 2023-1 A TF 10.75% 5 ANS	20 000	2 000 000	2 088 352	2,99%
TN0002601029	STB 2008/2	40 000	500 000	516 032	0,74%
TNR0O99VZUY8	TL 2022-02 TV TMM+2.75%	10 000	1 000 000	1 079 776	1,55%
TN0002101939	TL SUB 2016 TF 7.85%	2 500	50 000	51 836	0,07%
TN0003900263	UIB 2011/1 TF 6.3% B	15 000	600 000	602 976	0,86%
	Emprunts national		14 275 000	14 396 183	20,60%
TN0008000515	EMP NAT 2014/CAT/C/2	10 000	125 000	126 784	0,18%
TN0008000838	EMP NAT T1 2021-CAT-B	12 500	1 250 000	1 271 640	1,82%
TNIZ090I5G66	EMP NAT T-3 2022 -C TMM+2.40%	74 550	7 455 000	7 476 470	10,70%
TNIZ090I5G66	EMP NAT T-3 2022 -C TMM+2.40%	45 450	4 545 000	4 558 087	6,52%
TNVFSFLG1FH4	EMP NAT T-4 2022 -C TMM+2.25%	9 000	900 000	963 202	1,38%
	Bons du trésor assimilables		6 609 300	7 013 664	10,04%
TN0008000622	BTA 10 ANS 6.3% MARS 2026	2 000	1 910 800	2 027 488	2,90%
TN0008000606	BTA 12 ANS 6.7% AVRIL 2028	5 000	4 698 500	4 986 176	7,14%
	Titres OPCVM		3 234 560	3 402 114	4,87%
TNKJ23DMA3N1	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	8 450	926 883	969 705	1,39%
TNF4K5BAEMO1	FIDELITY SICAV PLUS	12 000	1 670 619	1 677 156	2,40%
TNOHKLD2UJQ7	FINA O SICAV	489	50 051	64 482	0,09%
TN0004200937	GO SICAV	2 923	300 087	401 457	0,57%
TN0003100617	PLACEMENT OBLIGATAIRE	1 366	144 605	145 411	0,21%
TN0003600418	SANADET	1 297	142 315	143 903	0,21%
	TOTAL		42 930 898	44 251 926	63,33%
	Pourcentage par rapport au total actifs				63,16%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2023 à D : 17.918.134 se détaillant comme suit :

Code ISIN			Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2023	% actif net
	<u>Certificats de dépôt</u>		5 844 877	5 850 647	8,37%
TN6AWM9KCGN1	Certificat de dépôt TSB au 02/10/2023 (au taux de 9,25%)	10 jours	1 995 899	1 999 590	2,86%
TNMNETAMEXX3	Certificat de dépôt TSB au 09/10/2023 (au taux de 9,25%)	10 jours	1 995 899	1 996 720	2,86%
TNL6B2X2DH41	Certificat de dépôt BTL au 12/09/2024 (au taux de 10,40%)	350 jours	1 853 078	1 854 337	2,65%
	<u>Comptes à terme</u>		5 510 000	5 562 761	7,96%
	Placement BTL au 19/08/2024 (au TMM)	360 jours	260 000	261 687	0,37%
	Placement BTL au 23/11/2023 (au TMM)	360 jours	150 000	157 921	0,23%
	Placement BTL au 16/02/2024 (au TMM)	365 jours	100 000	103 984	0,15%
	Placement BH au 07/03/2024 (au taux fixe 11.2%)	190 jours	5 000 000	5 039 169	7,21%
	<u>Créances sur opérations de pensions livrées</u>		6 498 621	6 504 726	9,31%
	Pension livrée TSB au 02/10/2023 (au taux de 10,05%)	6 jours	999 864	1 001 210	1,43%
	Pension livrée ATB au 02/10/2023 (au taux de 9,25%)	6 jours	1 500 000	1 501 853	2,15%
	Pension livrée TSB au 02/10/2023 (au taux de 10,05%)	4 jours	1 499 421	1 500 610	2,15%
	Pension livrée ATB au 02/10/2023 (au taux de 9,25%)	4 jours	2 000 000	2 001 453	2,86%
	Pension livrée TSB au 03/10/2023 (au taux de 10,05%)	4 jours	499 336	499 600	0,72%
TOTAL			17 853 498	17 918 134	25,64%
Pourcentage par rapport au total des actifs					25,57%

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2023 à D : 1.457.234 , contre un solde de D : 82.909, à la même date de l'exercice 2022 et se détaille comme suit :

	<u>30/09/2023</u>	<u>30/09/2022</u>	<u>31/12/2022</u>
Retenues à la source sur coupons courus à l'achat des obligations et BTA	24 170	46 699	55 567
Intérêts à recevoir sur les dépôts à vue	17 500	7 000	8 000
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	10 038	23 684	-
Obligations SERVICOM échues non encore encaissées ⁽¹⁾	200 000	200 000	200 000
(Moins) Dépréciation Obligations SERVICOM ⁽¹⁾	(200 000)	(200 000)	(200 000)
Billet de trésorerie AETECH échu et non payé ⁽²⁾	1 400 000	-	-
Autres débiteurs	5 526	5 526	5 526
Total	1 457 234	82 909	69 093

(1)

L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1^{er} octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020.

Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé d'une part à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600 KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT et d'affecter d'autre part un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés « SERVITRADE SA » et « SERVICOM INDUSTRIES SA », et ce, à concurrence respectivement de 13.333 actions et 6.667 actions pour la FIDELITY OBLIGATIONS SICAV.

Néanmoins, à la date prévu de remboursement partiel des intérêts échus soit le 12 décembre 2019, aucun montant n'a été réglé.

La FIDELITY OBLIGATIONS SICAV a reclassé la totalité de l'encours de ces obligations qui s'élève à 200 KDT, parmi les créances d'exploitation, et a suspendu la constatation des intérêts sur cette ligne.

Une dépréciation intégrale a été constatée en 2020.

(2)

Billet de trésorerie émis par la société AETECH et échu le 10 juillet 2023. MAC SA s'est engagé à payer la SICAV l'intégralité du montant en deux tranches, la première pour un montant de 800 KDT le 06 novembre 2023 et la deuxième pour le reliquat soit 600 KDT le 20 juin 2024.

Les intérêts seront décomptés sur le montant restant dû du billet de trésorerie et à partir de la date d'échéance soit le 10 juillet 2023, au taux nominal de 10% l'an.

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30/09/2023 à D : 186.253 , contre D : 119.367, à la même date de l'exercice 2022 et se détaille comme suit :

	<u>30/09/2023</u>	<u>30/09/2022</u>	<u>31/12/2022</u>
Rémunération du gestionnaire	186 253	119 367	136 258
Total	186 253	119 367	136 258

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2023 à D : 6.463 , contre D : 4.341, au 30/09/2022 et s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2023</u>	<u>30/09/2022</u>	<u>31/12/2022</u>
Redevance du CMF	6 463	4 341	5 548
Total	6 463	4 341	5 548

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 30 septembre 2023, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2022

Montant	60 272 819
Nombre de titres	586 843
Nombre d'actionnaires	1 558

Souscriptions réalisées

Montant	263 922 891
Nombre de titres émis	2 569 668
Nombre d'actionnaires nouveaux	80

Rachats effectués

Montant	(257 730 584)
Nombre de titres rachetés	(2 509 377)
Nombre d'actionnaires sortants	(180)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(86 287)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	132 276
Régularisation des sommes non distribuables	(38 184)

Capital au 30-09-2023

Montant	66 472 930
Nombre de titres	647 134
Nombre d'actionnaires	1 458

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2023 à D : 643.797 , contre D : 461.381 pour la même période de l'exercice 2022 se détaillant ainsi :

	<i>Période du 01/07 au 30/09/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2023</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2022</i>	<i>Année 2022</i>
<u>Revenus des obligations</u>	<u>265 718</u>	<u>780 329</u>	<u>222 704</u>	<u>670 692</u>	<u>866 800</u>
-					
- Intérêts	265 718	780 329	222 704	670 692	866 800
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	<u>378 079</u>	<u>1 095 883</u>	<u>238 677</u>	<u>958 777</u>	<u>1 343 332</u>
-					
- Intérêts des BTA et emprunt national	378 079	1 095 883	238 677	958 777	1 343 332
<u>Revenus des titres OPCVM</u>	<u>:</u>	<u>118 047</u>	<u>:</u>	<u>34 358</u>	<u>34 358</u>
-					
- Dividendes	-	118 047	-	34 358	34 358
TOTAL	643 797	1 994 259	461 381	1 663 827	2 244 490

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2023 à D : 153.701 , contre D : 46.796 pour la même période de l'exercice 2022, se détaillant ainsi :

	<i>Période du 01/07 au 30/09/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2023</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2022</i>	Année 2022
Intérêts des billets de trésorerie	2 769	60 452	29 390	85 104	116 319
Intérêts des comptes à terme	121 141	321 334	5 083	11 262	18 583
Intérêts des dépôts à vue	12 500	33 877	10 454	29 717	44 836
Intérêts des certificats de dépôt	17 291	50 032	1 869	1 869	7 083
TOTAL	153 701	465 695	46 796	127 952	186 821

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2023 à D : 186.847, contre D : 119.963 pour la période allant du 01/07 au 30/09/2022, et se détaille ainsi :

	<i>Période du 01/07 au 30/09/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2023</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2022</i>	Année 2022
Rémunération de gestionnaire	186 847	442 844	119 963	379 141	515 995
TOTAL	186 847	442 844	119 963	379 141	515 995

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/07 au 30/09/2023 à D : 50.696 , contre D : 21.736, pour la même période de l'exercice 2022, et se détaillent ainsi :

	<i>Période du 01/07 au 30/09/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2023</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2022</i>	Année 2022
Redevance du CMF	20 935	49 618	13 441	42 481	57 815
Services bancaires et assimilés	60	305	73	240	293
Commission sur pensions livrées (*)	29 701	49 122	8 222	11 511	22 824
Autres	-	400	-	200	200
TOTAL	50 696	99 445	21 736	54 432	81 132

(*) Commissions relatives à des opérations de pensions livrées calculées conformément à l'avis de Tunisie Clearing N°09/2021 du 11 janvier 2021.

Note 14 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de "FIDELITY OBLIGATIONS SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,75% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'« AMEN BANK », assure la fonction de dépositaire des fonds et des titres, sa rémunération est prise en charge par le gestionnaire.

Rémunération des distributeurs :

MAC-SA, AMEN BANK et QNB TUNISIA assurent la distribution des titres de FIDELITY OBLIGATIONS SICAV. Les commissions de distribution revenant à AMEN BANK et QNB TUNISIA sont supportées par le gestionnaire.